

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150710-2015\_B352-DE  
Date de télétransmission : 21/07/2015  
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 JUILLET 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_B352**

**OBJET : Habitat et politique de la ville - Politique de la ville / Cohésion sociale - Attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2015 dans le cadre de la prévention de la délinquance**

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargyès – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

**Excusé(e)s :**

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

**Madame Sophie JOISSAINS** donne lecture du rapport ci-joint.

**04\_2\_02**

**BUREAU DU 10 JUILLET 2015**

Rapporteur : Sophie JOISSAINS

**Politique publique : Habitat et politique de la ville**

**Thématique : Politique de la ville / Cohésion sociale**

**Objet : Attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2015 dans le cadre de la prévention de la délinquance**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du dispositif de prévention de la délinquance, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations au titre de l'année 2015.

Dans ce rapport, les actions de 16 Associations sont proposées pour un montant total de 139 200 €.

Par délibération n°2005\_A099 du Conseil communautaire du 24 juin 2005 relative à la «*détermination de l'intérêt communautaire dans les domaines de la voirie, des dispositifs de prévention de la délinquance et des ZAC et récapitulatif de l'ensemble des domaines pour lesquels la Communauté d'Agglomération a reconnu l'intérêt communautaire*», le Conseil de Communauté a décidé qu'en matière de «dispositifs locaux de prévention de la délinquance», sont d'intérêt communautaire les actions suivantes:

### **Dans le domaine de l'accès au droit et de l'aide aux victimes (AXE 01)**

Soutien des initiatives engagées par les communes en matière d'accès au droit et d'aide aux victimes, soit :

- Contribution éventuelle, à l'échelle de la Communauté du Pays d'Aix, à un schéma de «points d'information et d'accueil des victimes» en soutenant financièrement les permanences des professionnels agréés en matière d'aide aux victimes.

### **Dans le domaine de la médiation (AXE 02)**

Soutien des initiatives engagées par les communes en matière de médiation, soit :

- Contribution éventuelle au financement des prestations en matière de médiation familiale et d'aide à la fonction parentale assurées par des professionnels habilités.
- Contribution éventuelle au financement de la formation et à la dotation d'outils en matière de médiation sociale et dans les transports publics.

### **Dans le domaine de la prévention des conduites à risques (AXE 03)**

Soutien des initiatives engagées par les communes en matière de prévention des conduites à risques, soit :

- Soutien financier aux initiatives organisées en lien avec la médecine scolaire, dans les établissements du primaire, du secondaire et des centres de formation des apprentis (CFA) du Pays d'Aix,
- Soutien financier aux actions en faveur des élèves menées avec le concours d'intervenants sociaux, ou de santé, ou par des professionnels agréés en matière de prévention de conduites à risques,
- Renforcement de la prévention aux abords des établissements scolaires,
- Soutien financier aux Ateliers « Santé Ville »,

### **Dans le domaine de l'information et de la communication (AXE 04)**

Soutien des initiatives engagées par les communes en matière d'information et de communication, soit :

- Participation à des campagnes de sensibilisation ciblées.

De plus, pour la première fois, le Contrat de ville est porté par la Communauté du Pays d'Aix, en collaboration avec les communes signataires (Aix-en-Provence, Gardanne,

Pertuis, Vitrolles), l'État et les partenaires concernés, dans l'objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet de territoire.

Le Contrat de ville en cours d'élaboration doit être signé à la fin du mois de juin 2015.

Au regard de ce calendrier et en tenant compte de la nécessité pour les acteurs locaux de pouvoir disposer de perspectives structurantes dès le début d'année 2015, les pilotes de la Politique de la Ville ont désiré organiser et diffuser un appel à projets en amont de la validation du Contrat de ville. Cette année 2015 représentera ainsi une « année de transition », avant l'application des objectifs du futur Contrat de ville dès l'année prochaine. La Communauté du Pays d'Aix a donc lancé début février un appel à projets. Dans ce cadre, certaines associations ont déposé des projets d'actions sur ces territoires prioritaires et ont sollicité des subventions au titre de la Politique de la Ville, sur le volet « Prévention de la Délinquance ».

Le projet des associations est détaillé dans les fiches annexées à ce rapport.

### **Axe 01 - Tableau récapitulatif des demandes de subvention 2015 dans le domaine de l'accès au droit et de l'aide aux victimes**

N° GU_2015	Association	Objet	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Contrat de ville	Convention d'objectifs
2015-400	AVES	Point d'Appui aux étrangers sur Vitrolles	13 000 €	23 500 €	13 000 €	<b>13 000 €</b>	oui	non
2015-404		Prise en charge des exclusions temporaires Vitrolles	2 800 €	21 696 €	6 000 €	<b>2 800 €</b>		
2015-1058	BABALEX	Accompagnement juridique de l'initiative solidaire	4 500 €	63 600 €	5 000 €	<b>4 500 €</b>	non	non
2015-1086	CDAD 84	Accès au droit Pertuis	2 500 €	104 474 €	2 500 €	<b>2 500 €</b>	non	non
2015-1206	OEUVRE DES PRISONS	Protocole violences conjugales	8 500 €	31 890 €	8 526 €	<b>8 500 €</b>	non	non
2015-1099	CIDF 84	Accès au droit Pertuis	3 100 €	10 652 €	3 100 €	<b>3 100 €</b>	oui	non
2015-1091	ESPERANCE PLUS EN PAYS D'AIX	Détresse des enfants victimes des violences conjugales	4 500 €	8 000 €	5 000 €	<b>4 500 €</b>	non	non
2015-1094	LE CRI DE L'ENFANT	Protocole violences conjugales	14 000 €	19 000 €	11 000 €	<b>11 000 €</b>	non	non
<b>AXE 01 – Sous total</b>						<b>49 900 €</b>		

**Axe 02 - Tableau récapitulatif des demandes de subvention 2015 dans le domaine de la médiation**

N° GU_2015	Association	Objet	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Contrat de ville	Convention d'objectifs
2015-548	CAFC LA RECAMPADO	Relation Enfant Père Incarcéré REPI	3 200 €	17 623 €	3 200 €	<b>3 200 €</b>	non	oui
2015-553		Espace Rencontre	9 000 €	97 832 €	9 000 €	<b>9 000 €</b>	non	
2015-547		Écoute famille	6 500 €	24 723 €	7 000 €	<b>6 500 €</b>	oui	
2015-554		Médiation familiale	8 300 €	68 361 €	8 800 €	<b>8 300 €</b>	oui	
2015-870	FAMILLE ET MEDIATION	Médiation familiale	6 000 €	36 615 €	8 000 €	<b>6 000 €</b>	non	non
2015-592	MEDIANCE 13	Point d'accueil de proximité Jas de Bouffan	5 000 €	112 080 €	10 000 €	<b>5 000 €</b>	oui	non
<b>AXE 02 – Sous total</b>						<b>38 000 €</b>		

**Axe 03 - Tableau récapitulatif des demandes de subvention 2015 dans le domaine de la prévention des risques**

N° GU_2015	Association	Objet	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Contrat de ville	Convention d'objectifs
2015-322	AIL SAINT CANNAT	Accompagnement des jeunes	4 000 €	337 000 €	10 000 €	<b>4 000 €</b>	non	non
2015-715	ASSOCIATION AIX NORD	Accompagnement des jeunes en exclusion temporaire	3 500 €	33 850 €	8 000 €	<b>3 500 €</b>	non	non
2015-723	ECOLE SPORT SAUVETAGE VITROLLOISE	Action en faveur des jeunes	2 800 €	11 252 €	3 000 €	<b>2 800 €</b>	oui	non
2015-1246	LA PERCHE	Mission de prévention avec le développement durable	25 000 €	61 250 €	35 000 €	<b>25 000 €</b>	non	oui
2015-1126	TREMPLIN	Intervention précoce et prévention	13 000 €	246 591 €	15 000 €	<b>13 000 €</b>	non	non

2015-1323	VIE LIBRE	Prévention de la maladie alcoolique et de ses effets – Lutte contre les addictions	3 000 €	5 175 €	3 600 €	3 000 €	non	non
<b>AXE 03 – Sous total</b>						<b>51 300 €</b>		

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2006\_A201 du Conseil communautaire du 22 juin 2006 précisant les modalités de mise en œuvre de la compétence «Prévention de la Délinquance » et définissant les critères de l'intervention communautaire ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2014\_A140 du Conseil communautaire du 3 juillet 2014 portant sur la modification des seuils de mandatement des subventions de fonctionnement aux associations, portant le seuil des mandatements à 100 % à 5.000 € ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville du 19 juin 2015 ;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions aux associations susmentionnées pour un montant total de 139 200 € au titre de l'année 2015 ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs annexées et tous les documents afférents à l'exécution de cette délibération ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 520-6574 (service 7D) qui présente les disponibilités nécessaires.

# ANNEXES

**AXE 1**  
**Accès au droit et aide aux victimes**

<b>N° G.U : 2015_400</b>	<b>Axe N°01</b>	<b>Fiche N°01</b>
<b>Tiers : 5884</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>Association Vitrollaise pour l'animation et la gestion des Équipements Sociaux AVES</b>		

Président	Jean-Yves Constantin
Siège	Vitrolles
Objet statutaire	Répondre aux besoins individuels et familiaux des habitants de Vitrolles Faciliter l'intégration des habitants au sein de la collectivité Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté Lutter contre le chômage et pour le droit au logement Aider au développement de la vie associative
Principales réalisations 2014	Aide à la vie associative, plus de 8 associations et 3 groupements ont bénéficié des services rendus par l'AVES Point d'appui d'accès aux droits des étrangers par une aide pragmatique et de consultations Aide aux familles et parentalité Développement du partenariat avec le foyer pour personnes âgées des Hermès sur Vitrolles Actions de prévention de l'échec scolaire
Objet de la demande de subvention 2015	La reconduction de l'action « Point d'Appui aux Étrangers ». Ils l'agit de proposer une aide spécifique à toute personne confrontée à une problématique ou une question liées à son statut d'étranger, ou relevant de difficultés linguistiques au sein du «Point d'Appui aux Étrangers » (PAE)
Autres partenaires	État, CR PACA
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	23 500 €
Montant demandé	13 000 €
% subvention / budget	55,32 %
Montant proposé à la commission	13 000 €
Subvention N-1	13 000 €
Avis du service	Avis favorable Au total il est accordé une subvention de 15 800 € pour 2 actions

## 3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits

### Point d'appui Etrangers Année 2015

CHARGES	Montant <sup>10</sup>	PRODUITS	Montant <sup>10</sup>
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	150	74 - Subventions d'exploitation <sup>11</sup>	
Autres fournitures	100	Contrat urbain de cohésion sociale (politique de la ville) ; (ce montant sera réparti ultérieurement par le comité de pilotage)	5000
61 - Services extérieurs		Intercommunalité(s) : CPA	13000
Locations		Crédits de droit commun :	
Entretien et réparation		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités : ACSE	5500
Assurance		Département (s) :	
Documentation	800	Région (s) :	
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalité(s) : CPA	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		Organismes sociaux (détailler)	
Déplacements, missions	150	Fonds européens	
Services bancaires, autres	300		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération, autres impôts et taxes	1902		
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels,	13 493	L'agence de services et de paiement (ex- CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales,	5 305	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
Charges fixes de fonctionnement	2000		
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>23 500</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>23500</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>12</sup></b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>23 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 500</b>
<b>La subvention de 13 000 € représente 55 % du total des produits :</b> (montant attribué/total des produits) x 100			

<sup>10</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<b>N° G.U : 2015_404</b>	<b>Axe N°01</b>	<b>Fiche N°02</b>
<b>Tiers : 5884</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>Association Vitrollaise pour l'animation et la gestion des Équipements Sociaux AVES</b>		

Président	Jean-Yves Constantin
Siège	Vitrolles
Objet statutaire	Répondre aux besoins individuels et familiaux des habitants de Vitrolles Faciliter l'intégration des habitants au sein de la collectivité Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté Lutter contre le chômage et pour le droit au logement Aider au développement de la vie associative
Principales réalisations 2014	Aide à la vie associative, plus de 8 associations et 3 groupements ont bénéficié des services rendus par l'AVES Point d'appui d'accès aux droits des étrangers par une aide pragmatique et de consultations Aide aux familles et parentalité Développement du partenariat avec le foyer pour personnes âgées des Hermès sur Vitrolles Actions de prévention de l'échec scolaire
Objet de la demande de subvention 2015	La reconduction de l'action « Prévention des exclusions temporaires ». Ils 'agit de donner un sens éducatif à l'exclusion temporaire des collégiens afin de favoriser une réintégration réussie au sein de l'établissement et lutter contre l'oisiveté des exclus temporaires
Autres partenaires	État, CR PACA
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	21 696 €
Montant demandé	6 000 €
% subvention / budget	27,65 %
Montant proposé à la commission	2 800 €
Subvention N-1	2 800 €
Avis du service	Avis favorable Au total il est accordé une subvention de 15 800 € pour 2 actions

## 3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits

### Exclusions temporaires - exercice 2015

CHARGES	Montant <sup>10</sup>	PRODUITS	Montant <sup>10</sup>
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	900	74 - Subventions d'exploitation <sup>11</sup>	
Autres fournitures		Contrat urbain de cohésion sociale (politique de la ville) ; (ce montant sera réparti ultérieurement par le comité de pilotage)	
61 - Services extérieurs		Intercommunalité(s) : CPA	6 000
Locations		Crédits de droit commun :	
Entretien et réparation			
Assurance		Etat : FIPD	5 000
Documentation		Département (e) :	1900
62 - Autres services extérieurs		Région (s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI <sup>12</sup>	
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler)	
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération, Autres impôts et taxes	1395		
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels,	12 140	L'agence de services et de paiement (ex- CANSEA-emplois aidés)	8796
Charges sociales,	5099	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	182	Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
Charges fixes de fonctionnement	1 980		
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES <sup>13</sup></b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>21 696</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 696</b>
<b>La subvention de 6 000 € représente 28 % du total des produits :</b>			
<b>(montant attribué/total des produits) x 100</b>			

<b>N° G.U : 2015_1058</b>	<b>Axe N° 01</b>	<b>Fiche N°03</b>
<b>Tiers : 120835</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>B.A BALEX</b>		

Président	Bruno LASNIER
Siège	Marseille
Objet statutaire	Promouvoir la citoyenneté active par la diffusion et l'appropriation du Droit
Principales réalisations 2014	Développement d'activités à destination des porteurs de projet associatif, entreprises de l'économie solidaire et associations existantes leur permettant de consolider leurs structures et être des acteurs collectifs de la cité. Mise en place d'actions vouées à transmettre les connaissances, méthodes et outils juridiques nécessaires à la réalisation du projet économique et social
Objet de la demande de subvention 2015	Poursuivre l'accompagnement juridique de l'initiative solidaire (AJIS) en proposant un appui pédagogique et juridique aux associations et porteurs de projets, structures de l'économie sociale et solidaire pour qu'elles créent, développent et consolident leur projet
Autres partenaires	CR PACA, CG13, commune
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	63 600€
Montant demandé	5 000 €
% subvention / budget	7,86 %
Montant proposé à la commission	4 500 €
Subvention N-1	4 500 €
Avis du service	Avis favorable

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée  
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en oeuvre prévue	11/01/2015 ou 31/12/2015
Lieu(x) de réalisation	Région PACA dont Aix-en-Provence, Peñis
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnement juridique des citoyens collectifs
Public(s) ciblé(s)	Associations, entreprises ESS
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES - RECETTES**

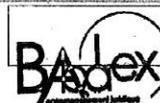
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>	<b>2595</b>	<b>Ressources propres</b>	<b>15800</b>
Achats		Vente	
Prestations de services	1600	Autres produits	
Matières et fournitures	1195	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	<b>63800</b>
Locations	5350	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	25000
Assurances	285	Département (s)	10000
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	3000
Honoraires		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	<b>5000</b>
Publicité	85	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	710	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>	<b>51865</b>	Emplois Aidés (ex CNASEA)	800
Salaires bruts	27569	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	16276		
<b>Autres frais généraux</b>	<b>2730</b>		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>63600</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>63600</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire**  
 La subvention demandée à la CPA de 5000 € représente 7,8 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille le 20/11/2014 Cachet de l'Association :




 Association loi 1901  
 84, rue Sylvabelle  
 13006 Marseille  
 Siren : 445 310 998  
<http://www.bebilex.org>

<b>N° G.U : 2015_1086</b>	<b>Axe N° 01</b>	<b>Fiche N°04</b>
<b>Tiers : 117872</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DE VAUCLUSE (CDAD 84) Consultations juridiques gratuites</b>		

Président	Gilles ACCOMANDO
Siège	Avignon
Objet statutaire	La loi du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et la résolution amiable des conflits, prévoit l'institution, dans chaque département, d'un Conseil Départementale d'Accès au Droit à pour mission de définir une politique d'accès au droit en partenariat avec les acteurs locaux, l'accès au droit comprend notamment l'information, l'orientation individualisée, la consultation juridique
Principales réalisations 2014	Permanences juridiques tenues par des Avocats du Barreau d'Avignon. Consultations gratuites par des professionnels. Deux permanences par mois à compter du mois de janvier 2013
Objet de la demande de subvention 2015	Permanences juridiques gratuites de professionnels du droit à Pertuis. Il s'agit de permettre à toute personne, plus spécifiquement les plus démunis, de connaître leurs droits et les moyens de les faire valoir. Le CDAD finance des prestations juridiques dispensées par des Avocats.
Autres partenaires	État, Région, CG 84, Commune...
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	104 474 €
Montant demandé	2 500 €
% subvention / budget	2,39 %
Montant proposé à la commission	2 500 €
Subvention N-1	2 500 €
Avis du service	Avis favorable

**BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015**  
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

**DÉFICIT À REPORTER :** 17 174      **EXCÉDENT À REPORTER :** 25 391,59

DÉPENSES		RECETTES	
	Montants		Montants
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	800	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives		Etat (à détailler) <u>Ministère Justice</u>	27 300
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		<u>Préfecture</u>	16 000
		Région (s) <u>Paca</u>	22 000
<b>61 - Services extérieurs</b>		Département (s) <u>CG 84</u>	16 000
Sous-traitance générale comptable	810	Commune (s) <u>Avignon, Sorgues, Carpentras, Vaison</u>	3 500
Locations mobilières et immobilières		<u>Communauté du Pays d'Aix</u>	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015	2 500
Assurances	570	Détail par service	
Documentation			
Divers agent comptable	1350		
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires consultations avocats	38 344		
Publicité, publications	1000	Fonds Européens	
Déplacements, missions et réceptions	1000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Frais postaux et de télécommunication	500	Autres (à détailler)	
Services bancaires			
Divers consultations associations	17 200		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Salaires bruts	24 200	Cotisations	
Charges sociales	17 500	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	1200	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions fond de roulement</b>	17 174

**TOTAL DÉPENSES :** 104 474      **TOTAL RECETTES :** 104 181

**IMPORTANT :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

**Signature du Président**  
 Fait à 10 DEC. 2014 le ...../...../.....  
 Signature du Président Pour le Président du CDAD et par délégation La secrétaire générale du CDAD de Vaucluse  
 Cachet de l'Association

**Véronique DESCHAMPS**

<b>N° G.U : 2015-1206</b>	<b>Axe N° 01</b>	<b>Fiche N°05</b>
<b>Tiers : 102971</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>Œuvres Des Prisons d'Aix (ODP) Protocole Violences Conjugales</b>		

Président	Yves COSTE
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Depuis 2007, l'association a intégré un protocole « Violences conjugales » à l'initiative du Parquet d'Aix en Provence afin de favoriser l'éloignement des personnes présumées auteurs de violences conjugales de leur domicile. Dans le cadre du protocole relatif à la protection et à l'accompagnement des victimes de violences conjugales et à la prévention de la récidive par le traitement social, pénal et thérapeutique des mis en cause, le CHRS Jean Polidori, géré par l'Oeuvre des Prisons d'Aix s'est engagé à assurer l'hébergement, la restauration et l'accompagnement social des mises en cause adressées par l'APERS (en charge du contrôle judiciaire).
Principales réalisations 2014	Hébergement et accompagnement social des auteurs de violences conjugales devant être éloignés du domicile du couple CHRS de 39 places Un travailleur social est spécifiquement dédié à cette action
Objet de la demande de subvention 2015	Poursuivre l'action engagée en 2014
Autres partenaires	État/Région/Département
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	31 890 €
Montant demandé	8 526 €
% subvention / budget	26,73 %
Montant proposé par la commission	8 500 €
Subvention N-1	8 500 €
Avis du service	Avis favorable pour 8 500 €

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1/10/2015
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Hébergement et accompagnement social des
Public(s) ciblé(s)	auteurs de violences conjugales
Nombre de participants / exposants	0
Nombre de spectateurs / visiteurs	0
Durée de l'action	12 mois RENOUELABLES
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>	818	<b>Ressources propres</b>	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	F.I.P.D. 15639
Assurances		Département (s)	PACA 7785
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	
Honoraires		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	8526
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
<b>Charges de personnel</b>	26812	Fonds Européens	
Salaires bruts	17876	Emplois Aides (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	8938	Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Autres frais généraux</b>	660		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>31890</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>31890</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolet
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Done en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**  
 La subvention demandée à la CPA de 8526 € représente .... 26,13... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence le 22/10/2015 Cachet de l'Association :

**ŒUVRE DES PRISONS**  
 CHRIS J. POLIDORI  
 Association reconnue d'utilité publique  
 "LA SOURCE"  
 212, Route des Pinchinnats  
 13100 Aix en Provence  
 Tél. 04 42 17 40 80 / Fax 04 42 96 84 17

<b>N° G.U : 2015_1099</b>	<b>Axe N° 01</b>	<b>Fiche N°06</b>
<b>Tiers : 111652</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>Centre d'Information sur les Droits de la Femme et des Familles (CIDFF) Vaucluse Permanences juridiques à Pertuis</b>		

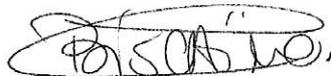
Président	Cécile BISCAINO
Siège	Avignon
Objet statutaire	Optimiser l'égalité des chances et faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de vulnérabilité
Principales réalisations 2014	L'association a poursuivi son action pour permettre l'accès aux droits, favoriser l'autonomie sociale Augmentation des personnes reçues (en majorité des femmes) au cours des permanences par rapports aux dernières années Participation au CLSPD et PAD mis en place, ville de pertuis et communes du sud du Lubéron
Objet de la demande de subvention 2015	Continuer la communication en direction des relais et du public de la CPA pour cibler les personnes en difficulté Assurer un accueil personnalisé avec une écoute active respectant les souhaits et le rythme des personnes Fournir une prise en charge juridique globale, personnalisée, comportant droits et devoirs Réaliser des sessions de sensibilisation et d'informations juridiques en faveur des professionnels et en faveur de groupes de femmes et d'habitants. Participation au CLSPD en vue de sa signature.
Autres partenaires	État, Région, CG 84 et autres
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	10 652 €
% subvention / budget	29,10 %
Montant proposé à la commission	3 100 €
Subvention N-1	3 100 €
Avis du service	Avis favorable

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014 «Permanences accès aux droits»**  
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DEPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>906</b>
<b>Achats</b>	<b>38</b>	Prestations de services	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures autres	38	Cotisations	
		<b>Subventions demandées</b>	<b>9 746</b>
		Etat: (à détailler) DDCS DDFE	2 000
		Région(s): régional PACA Pôle Solidarités	910
<b>Services extérieurs</b>	<b>56</b>	Département (s) Vaucluse Pôle Interventions sociales	888
Locations	10	Commune (s)	
Entretien	12	<b>Communauté du Pays d'Atx</b>	<b>3 100</b>
Assurances	28	Organismes sociaux (à détailler)	1 500
documentation	6	CUCS ACsé	
		CDAD	592
		Autres recettes attendues (à détailler)	756
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>3 412</b>	CAF et MSA	
Honoraires	170		
Publicité, frais postaux	50		
Déplacements, missions	3 192		
<b>Charges de personnel comprenant les formations</b>	<b>7 146</b>		
Salaires bruts	5 497		
Charges sociales	1 649		
Autres charges de personnel			
<b>Autres frais généraux</b>			
	<b>10 652</b>		<b>10 652</b>
Emplois des contributions en nature	694	Contributions volontaires en nature	694
Secours en nature		Bénévolat	560
Mise à disposition (biens & prestations)	134	Prestations en nature	134
<b>Personnel bénévole</b>	<b>560</b>	<b>Dons en nature</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 346</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 346</b>

Obligatoire:  
 La subvention demandée à la CPA de 2 100 € représente 29 % du total des produits hors contributions volontaires  
 (Montant demandé total des produits x 0,29)

Fait à Avignon  
 Le 04 décembre 2014



Cachet de l'Association :

**CIDFF Vaucluse**  
 81 Bd Jules Ferry  
 84000 AVIGNON  
 Tél. : 04 90 86 41 00  
 Fax : 04 90 82 76 56  
 cidff.vaucluse@orange.fr

<b>N° G.U : 2015_1091</b>	<b>Axe N°01</b>	<b>Fiche N°07</b>
<b>Tiers : 121188</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>ESPERANCE PLUS EN PAYS D'AIX</b>		

Président	Jocelyne MAZZELLA
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	De développer, de promouvoir et de soutenir tous projets visant à favoriser le développement de la dignité humaine De lutter contre toutes les formes de violences en encourageant notamment des activités de prévention, de formation et d'animation en direction des enfants, des jeunes, des adultes et des familles
Principales réalisations 2014	Association créée en 2014 – Accueil des enfants témoins de violences conjugales. Création d'un espace de parole neutre réservé aux enfants témoins de violences conjugales, n'ayant actuellement aucun statut juridique qui garantisse leurs droits pour rompre le cycle de la reproduction de la violence et faire de la prévention contre la délinquance. Volonté de travailler en réseau dans la complémentarité en s'articulant aux actions des professionnels
Objet de la demande de subvention 2015	L'association compte poursuivre les mêmes objectifs que 2014, accueillir, écouter, protéger, défendre suivre ou orienter les mineurs exposés aux violences conjugales pour les aider à se reconstruire et leur éviter de basculer dans la délinquance en reproduisant sur les autres les violences dont ils ont été témoins que ce soit dans la position d'auteur ou de victime.
Autres partenaires	CG 13, Commune
<b><u>DONNEES FINANCIERES</u></b>	
Montant budget	8.000 €
Montant demandé	5.000 €
% subvention / budget	0 %
Montant proposé à la commission	4 500 €
Subvention N-1	4 500 €
Avis du service	Avis favorable

FICHE\_2015\_ESPERANCE\_PLUS.odt

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2015
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence Pays d'Aix
Contenus et objectifs de l'action	Accompagner. Eviter la délinquance des mineurs exposés aux violences autour d'eux, surtout conjugales
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	40 enfants
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	un an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	400	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s) <u>Mairie</u>	2000
Assurances	100	Département (s) <u>Conseil Général</u>	1000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	1700	Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité	500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1000	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	4000	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
<u>Paye Les 3 Buis</u>	100		
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>8000</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>8000</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de .....€ représente .....% des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits)

Fait à Aix-en-Provence le 27/11/2014  
 Cachet de l'Association : ESPERANCE PLUS EN PAYS D'AIX ASSOCIATIONS  
 13090 AIX-EN-PROVENCE  
 esperanceplusenpaysdaix@hotmail.com

<b>N° G.U : 2015_1094</b>	<b>Axe N° 01</b>	<b>Fiche N°08</b>
<b>Tiers : 117547</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>LE CRI DE L'ENFANT EN PAYS D'AIX</b> <b>Aménagement, aide au fonctionnement de l'unité d'accueil médico-judiciaire</b> <b>du CH du Pays d'Aix</b>		

Président	Anne-Marie MARIANI
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Accueil, accompagnement, écoute, orientation sans hébergement de mineurs victimes de maltraitance et de leur famille.
Principales réalisations 2014	Permanences téléphoniques quotidiennes concernant la maltraitance ou la présomption de maltraitance Enfants hospitalisés Enfants vus dans le cadre de maltraitance à mineurs Jeunes majeurs nouvellement installés dans la ville, isolés recherchant l'écoute.
Objet de la demande de subvention 2015	Aide au fonctionnement de l'unité d'accueil médico-judiciaire du CH du Pays d'Aix. Amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des victimes et de leur famille. Création du poste de psychologue coordinatrice pour accueillir les victimes et leur famille et faire le lien avec tous les professionnels (parquet, police, gendarmerie, services sociaux, ville...)
Autres partenaires	État, Région, CG 13
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	19 000 €
Montant demandé	11 000 €
% subvention / budget	57,89 %
Montant proposé à la commission	11 000 €
Subvention N-1	14 000 €
Avis du service	Avis favorable

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2015
Lieu(x) de réalisation	Alx ou France et Pays d'Alx
Contenus et objectifs de l'action	Personnalisation de l'accounta Story avec médiation psychosociale de mineurs victimes de violences pour leur éviter de retourner
Public(s) ciblé(s)	et ne pas basculer dans la violence
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	50 avec les familles, la famille
Durée de l'action	un an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats		Vente	
Prestations de services	600	Autres produits	
Matières et fournitures	12000	Cotisations	
Services extérieurs	2800	<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	600	Région (s)	
Assurances	200	Département (s)	4000
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	
Honoraires		..... Anailha.....	4000
Publicité	600	<b>Communauté du Pays d'Alx</b>	11000
Déplacements, missions	1000	Organismes sociaux (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>	6500	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Autres frais généraux</b> <i>général</i>	800		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>19000</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>19000</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**  
 La subvention demandée à la CPA de ..... € représente ..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Alx, le 27/06/2014  
 Le 27/06/2014. Cachet de l'Association :



9

**AXE 2**  
**Médiation**

<b>N° G.U : 2015_548</b>	<b>Axe N° 02</b>	<b>Fiche N°09</b>
<b>Tiers : 109798</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>CAFC LA RECAMPADO</b> <b>REPI</b> <b>Relations Pères Incarcérés</b>		

Président	Benoît HUBERT
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Aider les familles en crise due à la séparation ou à la rupture, à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien.
Principales réalisations 2014	Maintien ou restauration des relations entre des enfants et leur père incarcéré. Faciliter le retour du détenu dans son environnement familial à la sortie qu'il y ait ou non projet de séparation conjugale.
Objet de la demande de subvention 2015	50 % de l'action se situe sur la CPA. Maison d'arrêt de Luynes. Intervention à 3 niveaux : - mise en place de rencontres - groupe de parole pour réfléchir et s'exprimer sur la paternité des pères incarcérés. Informations collectives sur le centre de peine aménagées et présenter aux détenus les différents services de la RECAMPADO.
Autres partenaires	État, Région, CG 13, CAF...
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	17 623 €
Montant demandé	3 200 €
% subvention / budget	18 %
Montant proposé à la commission	3 200 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Subvention N-1	3 200 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Avis du service	Avis favorable

Fiche 1 Action Rencontre Enfant père incarcérés sur Laynes  
2015 - 00548. (50% du service)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(s) de réalisation	Maison d'arrêt de Laynes
Contenus et objectifs de l'action	Visite Notre d'appartenance justice
Public(s) ciblé(s)	Enfant de parent déteu en conflit familial
Nombre de participants / exposants	25 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015  
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	395	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	DSP/JP 8150
Entretien	46	Région (s)	4250
Assurances	56	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	3200
Publicité	84	Organismes sociaux (à détailler)	CAF 2000
Déplacements, missions	1168	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	9873	Autres recettes attendues (à détailler)	Produits d'Associations 17
Autres charges de personnel	4205	Cotisations	6
Autres frais généraux	1796		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>17623</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>17623</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

Obligatoire :  
La subvention demandée à la CPA de 3200 € représente ..... 18 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence Cachet de l'Association :  
Le 10/11/15

C.A.R.C. La Rencontre  
6 allée Estienne d'Orves  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél: 04 42 20 47 09

<b>N° G.U : 2015_553</b>	<b>Axe N° 02</b>	<b>Fiche N°10</b>
<b>Tiers : 109798</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>CAFC LA RECAMPADO ESPACE RENCONTRE</b>		

Président	Benoît HUBERT
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Aider les familles en crise due à la séparation ou à la rupture, à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien.
Principales réalisations 2014	Lieu d'accès au droit. Lieu tiers et autonome qui s'adresse à toute situation ou l'exercice d'un droit de visite ou les relations parent-enfant sont interrompues, difficiles ou conflictuelles.
Objet de la demande de subvention 2015	75 % de l'action se situe à Aix en Provence. L'accueil concerne tout le territoire de la CPA mais 75 % se situe sur Aix en Provence
Autres partenaires	État, CAF
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget de l'action	97 832 €
Montant demandé	9 000 €
% subvention / budget	9 %
Montant proposé à la commission	9 000 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Subvention N-1	9 000 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Avis du service	Avis favorable

Espace de rencontre Sen Aix Fiche 5

2015-00583

(70% du service)

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(x) de réalisation	Siège de l'association
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité soumise
Public(s) ciblé(s)	famille en couplet ou en rupture
Nombre de participants / exposants	160 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... 2€) facultatif
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1170	Vente	1065
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	768	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	726	Justice 21000 FPD 2000	28000
Assurances	288	Région (s)	17500
<b>Autres Services extérieurs</b>		Département (s)	7000
Honoraires	1925	Commune (s)	
Publicité	512	Communauté du Foye d'Aix	9000
Déplacements, missions	770	Organismes sociaux (à détailler)	CAF 16800
<b>Charges de personnel</b>		Fonds Européens National CNAF	17810
Salaires bruts	60178	Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	27464	Autres recettes attendues (à préciser)	
<b>Autres frais généraux</b>	4631	Produits financiers Contributions	639
			20
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>97832</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>97832</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolet
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**  
La subvention demandée à la CPA de 9000.€ représente ..... 9. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 10/11/14  
Cachet de l'Association :

**C.A.F.C. La Recampado**  
6 allée Estienne d'Orves  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél: 04 42 20 47 09

<b>N° G.U : 2015_547</b>	<b>Axe N° 02</b>	<b>Fiche N°11</b>
<b>Tiers : 109798</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>CAFC LA RECAMPADO</b> <b>Action Écoute Famille</b>		

Président	Benoît HUBERT
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Aider les familles en crise due à la séparation ou à la rupture, à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien.
Principales réalisations 2014	Permanences d'accueil et d'écoute ouverte à toute suite éventuelle à donner dans le cadre de Famille en Crise ou orientation vers une institution. Elles s'adressent aux familles en difficulté dans les réaménagements des liens intra familiaux, aux parents ayants des difficultés avec les adolescents, aux adolescents en crise, aux grands-parents en difficultés.
Objet de la demande de subvention 2015	Communes concernées par l'action « Écoute et accueil des familles en difficultés » : - Aix en Provence - Vitrolles - Gardanne
Autres partenaires	CAF
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget des actions	24 723 €
Montant demandé	7 000 €
% subvention / budget	28,31 %
Montant proposé à la commission	6 500 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Subvention N-1	6 500 € (soit pour l'ensemble des actions 2014, un total de 27 000 €)
Avis du service	Avis favorable

Ecoute famille sur Aix 2015-00547 fiche action 2

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015 (20% du service)**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(x) de réalisation	Siège de l'association
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité jointe.
Public(s) cible(s)	Familles en difficultés conjugale et éducative
Nombre de participants / exposants	70 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : 2.00 €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les recettes d'annexes

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Recources propres</b>	
Achats	67	Vente	31
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	44	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	13	Région (s)	
Assurances	16	Département (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s) Aix	3000
Honoraires	412	Communauté du Pays d'Aix	3000
Publicité	24	Organismes sociaux (à détailler) CAF	2161
Déplacements, missions	582	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	4706	Autres recettes attendues à détailler	58
Autres charges de personnel	2112	Parcours d'accompagnement collectif	1
<b>Autres frais généraux</b>	265		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>8241</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>8241</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

Obligatoire :  
La subvention demandée à la CPA de 2000 € représente ..... 24 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 10/11/14 Cachet de l'Association :

*[Signature]*

**C.A.F.C. La Recampado**  
6 allée Estienne d'Orves  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél: 04 42 20 47 09

Ecoute famille sur Gardanne 2015-00549. fiche 3

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

(20% du service)

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(x) de réalisation	Maison du droit et du citoyen de Gardanne
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité jointe
Public(s) ciblé(s)	Familles en difficultés conjugales et éducatives - 40 familles
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	67	Vente	0
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	55	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	13	Région (s)	
Assurances	16	Département (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s) Gardanne	2000
Honoraires	512	Communauté du Pays d'Aix	2000
Publicité	24	Organismes sociaux (à détailler) CAF	4192
Déplacements, missions	582	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	4706	Autres recettes attendues (à détailler)	48
Autres charges de personnel	2112	Produits financiers	
Autres frais généraux	265	Cotisations	1
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>8241</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>8241</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**

La subvention demandée à la CPA de 2000...€ représente ..... 24 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en P<sup>a</sup> Cachet de l'Association :

Le 1/10/15

*[Signature]*

**C.A.F.C. La Recampado**  
6 allée Estienne d'Orves  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél: 04 42 20 47 01

Ecoute famille sur Vitrolles 2015-00551- fiche 4

**DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée (20% du service)

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(x) de réalisation	Maison du droit de Vitrolles
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité jointe.
Public(s) ciblé(s)	Familles et difficultés conjugale ou éducative
Nombre de participants / exposants	40 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

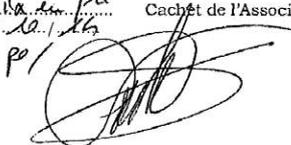
**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	67	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	44	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	13	.....	
Assurances	16	Région (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Département (s)	1500
Honoraires	412	Commune (s)	1300
Publicité	24	Cocomanauté du Pays d'Aix	2000
Déplacements, missions	582	Organismes sociaux (à détailler)	3332
<b>Charges de personnel</b>		CAF	
Salaires bruts	4706	Fonds Européens	
Autres charges de personnel	2112	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
<b>Autres frais généraux</b>	265	Autres recettes attendues (à détailler)	48
		Produits d'inscriptions	1
		Cotisations	
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>8241</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>8241</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**  
 La subvention demandée à la CPA de 2000 € représente ..... 24 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 10/11/15 Cachet de l'Association :



**C.A.F.C. La Recampade**  
 6 allée Estienne d'Orves  
 13090 AIX-EN-PROVENCE  
 Tél: 04 42 20 47 00

<b>N° G.U : 2015_554</b>	<b>Axe N° 02</b>	<b>Fiche N°12</b>
<b>Tiers : 109798</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>CAFC LA RECAMPADO</b> <b>Médiation familiale</b>		

Président	Benoît HUBERT
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Aider les familles en crise due à la séparation ou à la rupture, à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien.
Principales réalisations 2014	3 permanences : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A la maison du droit de Vitrolles (3 h/Semaine)</li> <li>➤ A la maison de la citoyenneté de Gardanne</li> <li>➤ Sur Bouc Bel Air</li> </ul>
Objet de la demande de subvention 2015	Servir et accompagner les personnes lors des ruptures et des séparations familiales afin qu'elles parviennent elles-mêmes à élaborer leurs nouvelles modalités de vie.
Autres partenaires	État, Région, Communes concernées, CAF...
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget des actions	68 361 €
Montant demandé	8 800 €
% subvention / budget	9 %
Montant proposé à la commission	8 300 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Subvention N-1	8 300 € (soit pour l'ensemble des actions, un total de 27 000 €)
Avis du service	Avis favorable

*Action médiation familiale sur Gardanne*  
2015 - 00 554

Fiche 6

**DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(s) de réalisation	Maison du chat et du citoyen de Gardanne
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité soumise.
Public(s) ciblé(s)	Familles en séparation, en difficulté de communication
Nombre de participants / exposants	45 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les créances d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	195	Vente	0
Prestations de services		Autres produits Prestat CAF, AJ, CMAF	14420
Matières et fournitures	129	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	38	..... Justice	1000
Assurances	48	Région (s)	1000
<b>Autres Services extérieurs</b>		Département (s)	
Honoraires	506	Commune (s)	2000
Publicité	69	Communauté du Pays d'Aix	2000
Déplacements, missions	1800	Organismes sociaux (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>		CAF	1876
Salaires bruts	13161	F.S.A.	380
Autres charges de personnel	6065	Fonds Européens	
<b>Autres frais généraux</b>	776	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes effectuées (à détailler)	
		..... Prestat. Médiation	108
		..... Cotisations	3
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>22787</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>22787</b>
<b>Emplois des contributions en nature</b>		<b>Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>		<b>Total des contributions volontaires</b>	

Obligatoire :  
La subvention demandée à la CPA de 2000 € représente ..... 9 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 10/10/15 Cachet de l'Association :

*[Signature]*

**C.A.F.C. La Recampado**  
6 allée Estienne d'Orves  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél: 04 42 20 47 09

*Action de médiation familiale sur Valbélles* Fiche 7  
*2015-2015SS*

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité jointe.
Public(s) ciblé(s)	Familles en séparation ou difficulté de communication.
Nombre de participants / exposants	45 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

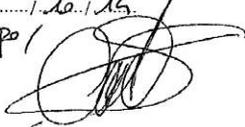
**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les entités d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	195	Vente	
Prestations de services		Autres produits	Prestations CAF, AJ, CHAF 13620
Matières et fournitures	129	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	Justice..... 1000
Entretien	38	Région (s)	1000
Assurances	48	Département (s)	1500
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	1300
Honoraires	506	Communauté du Pays d'Aix	2000
Publicité	69	Organismes sociaux (à détailler)	CAF 1876 MSA 380
Déplacements, missions	1800	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	13161	Autres recettes attendues (à détailler)	Finances. Recettes 108 Contributions 3
Autres charges de personnel	6065		
Autres frais généraux	796		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>22787</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>22787</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

Obligatoire :  
 La subvention demandée à la CPA de 2000 € représente ..... 9 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence, le ..... / ..... / 15. Cachet de l'Association :

*PO*  


**C.A.R.C. La Recampade**  
 6 allée Estienne d'Orves  
 13090 AIX-EN-PROVENCE  
 Tél: 04 42 20 47 09

Action de médiation familiale sur Bouc-Bel-Air. Fiche 8  
2015-PP-SS6

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2015
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	Voir Note d'opportunité jointe.
Public(s) cible(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	195	Vente	
Prestations de services		Autres produits	Produits CAF, AJ, CHAF 13620
Matières et fournitures	129	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler) Justice	1000
Entretien	38	Région (s)	1000
Assurances	48	Département (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	
Honoraires	506	<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	4800
Publicité	69	Organismes sociaux (à détailler) CAF	1876
Déplacements, missions	1800	RSA	380
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	13161	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	6065	Autres recettes attendues (à détailler) Produits Aramark	108
Autres frais généraux	776	Cotisations	3
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>22787</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>22787</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**  
La subvention demandée à la CPA de 2000 € représente ..... 9 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le ..... / ..... / 2015. Cachet de l'Association :

Le ..... / ..... / 2015.

*PO*

**C.A.F.C. La Recampade**  
6 allée Estienne d'Orves  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél: 04 42 20 47 09

9

**CONVENTION D'OBJECTIFS**  
**« CENTRE ASSOCIATIF POUR FAMILLE EN**  
**CRISE »**  
**(CAFC LA RECAMPADO)**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

L'E.P.C.I. COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX  
Direction de l'Insertion et de l'Emploi  
CS 40868  
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

représentée par Madame Sophie JOISSAINS, Vice-Président  
Déléguée à la politique de la ville, la cohésion sociale,  
l'insertion, la prévention de la délinquance et les relations avec  
les communes et bassins de vie,

ci-après désignée « la C.P. A. »

**ET**

L'association CENTRE ASSOCIATIF POUR FAMILLE EN CRISE  
CAFC LA RECAMPADO

sise 6 Allée Estienne d'Orves  
13090 Aix-en-provence

représentée par Monsieur FRUCHARD Etienne, en qualité de Président

ci-après désignée « l'association »

**VU** l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**VU** le décret n° 2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

**VU** le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

**VU** les demandes de subvention de l'association enregistrées sous les n°2015\_547, 2015\_548, 2015\_549, 2015\_551, 2015\_554, 2015\_555, 2015\_556,

**VU** la délibération du Bureau de la Communauté du Pays d'Aix N° 2015\_B.. du 10 juillet 2015 autorisant le versement de la subvention attribuée à l'opérateur pour la réalisation de l'action faisant l'objet de la présente convention.

**Il est convenu ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût des actions à réaliser dans le cadre de son objet social et les modalités de la participation de la C.P.A. à ces projets.

#### **ARTICLE 2 : CONTENU DE L'ACTION**

L'opérateur s'engage à mettre en œuvre les objectifs et missions suivants :

- Action REPI : Maintien ou restauration des relations entre des enfants et leur incarcéré. Faciliter le retour du détenu dans son environnement familial à la sortie qu'il y ait ou non projet de séparation conjugale – Lieu de la réalisation : Luynes.
- Espace Rencontre : Lieu d'accès au droit, lieu tiers et autonome qui s'adresse à toute situation où l'exercice d'un droit de visite ou les relations parent-enfant sont interrompues, difficiles ou conflictuelles - Lieu de réalisation : Aix en Provence.
- Écoute Famille : Aider les familles en crise par des permanences d'accueil et d'écoute ouverte à toute suite éventuelle à donner dans la cadre de Famille en crise ou orientation vers une institution. Lieux de réalisation : Aix en Provence, Vitrolles, Gardanne,
- Médiation familiale : Accompagner les personnes lors des ruptures et des séparations familiales en essayant de renouer le contact entre elles. Lieux de réalisation : Vitrolles, Gardanne, Bouc Bel Air.

#### **ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA C.P.A.**

Le coût total prévisionnel éligible des projets objet de l'article 1 est d'un montant de 208.539 € (17.623 € pour l'action REPI, 97 832 € pour l'espace rencontre sur Aix, 8.241 € pour Écoute familles sur Aix-en-Provence, 8.241 € pour Écoute familles sur Gardanne, 8.241 € pour Écoute familles sur Vitrolles, 22. 787 € pour la Médiation familiale sur Gardanne, 22.787 € pour la Médiation familiale sur Vitrolles, 22.787 € pour la Médiation familiale sur Bouc Bel Air) pour la période couverte par la présente convention.

La participation de la Communauté du Pays d'Aix est d'un montant maximal de 27.000 €, soit 12,94 % du coût total prévisionnel, selon la répartition suivante :

- \* 3.200 € pour l'action REPI,
- \* 9.000 € pour l'action Espace rencontres,
- \* 6.500 € pour l'écoute familles (3.000 € pour Aix-en-Provence, 2.000 € pour Gardanne, 1.500 € pour Vitrolles)
- \* 8.300 € pour la médiation familiale(2.000 € pour Gardanne, 1.500 € pour Vitrolles, 4.800 € pour Bouc Bel Air).

Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction des réalisations :

- Si le montant des dépenses afférentes aux actions conventionnées est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

#### **ARTICLE 4 : MODALITES DE PAIEMENT**

La participation de la Communauté du Pays d'Aix fera l'objet de deux versements :

- **Un acompte de 70 %** du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente par le Bureau Communautaire du Pays d'Aix et la signature de la présente convention ;

- **Le solde** sur production au plus tard le 31 mars de l'exercice N+1 :

- du compte de résultat final de l'action, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association.  
Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'action. Il prendra en compte les ressources et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.
- d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée, à savoir, les moyens mis en place pour développer les axes d'intervention inscrits dans l'article 2.
- des derniers bilans et compte de résultat connus de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Le paiement du solde ne pourra être effectué qu'après acceptation de ces documents par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, laquelle vérifiera notamment que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action ont bien été intégralement mobilisés pour cette dernière par l'opérateur.

Les versements seront effectués sur le compte bancaire de l'Association dont les références ont été précisées dans le dossier de demande de subvention adressé à la CPA.

#### **ARTICLE 5 : CONTROLE ET SUIVI**

Trois mois au plus tard après l'échéance de la convention, l'opérateur s'engage à produire un bilan financier, qualitatif et quantitatif, attestant notamment la réalisation du plan de financement.

Si ce bilan final de l'action fait apparaître un trop-perçu de la CPA au regard des dépenses totales réalisées et du plan de financement, un titre de perception sera émis à l'encontre de l'opérateur pour le reversement des sommes indûment perçues.

Il devra produire sur simple demande, tout document justificatif des coûts réels encourus et effectivement payés, ainsi que tout document nécessaire au suivi et à l'évaluation de l'action conventionnée.

#### **ARTICLE 6 : PUBLICITE - COMMUNICATION**

L'opérateur s'engage à indiquer à tous les participants et au public concerné la participation de la C.P.A.

S'il est amené à conclure d'autres conventions pour la réalisation du projet cofinancé, il veillera à en informer tous les intervenants dans le processus de réalisation du projet (sous-traitants, bénéficiaires ultimes...).

- Toute publication ou communication relative au projet financé devra faire mention du concours de la C.P.A.,
- L'opérateur s'engage à faire figurer le logo de la CPA sur l'ensemble des documents d'édition, dans le respect de la charte graphique de la CPA,
- Tout document d'édition sur lequel figure le logo de la CPA devra faire l'objet d'un « bon à tirer » validé par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, avant impression,
- Toute demande d'éditorial du Président de la Communauté du Pays d'Aix devra être transmise au minimum quinze jours à l'avance,
- La charte graphique est disponible auprès de la Direction de la Communication de la CPA (Voir informations sur le site WEB de la CPA ou Tél. 04.42.93.85.54.).

#### **ARTICLE 7 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES**

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'opérateur de se soumettre aux contrôles, le versement de l'aide sera interrompu et le remboursement partiel ou total des sommes versées exigé.

Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé, si les documents listés à l'article 4 ne sont pas produits **trois mois au plus tard après l'échéance de la convention**, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance communautaire, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.

L'opérateur qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

#### **ARTICLE 8 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se termine le 31 décembre 2015.

Fait à Aix-en-Provence, le  
en deux exemplaires originaux.

En vertu de la délibération  
N° 2015\_B.... du 10 juillet 2015

**Le Président de l'association**  
(cachet et signature)

**Madame Sophie JOISSAINS**  
**Vice-Président de la Commission**  
**Déléguée à la politique de la ville, de la**  
**cohésion sociale, d'insertion, de prévention**  
**de la délinquance et des relations avec les**  
**communes et bassins de vie**  
(cachet et signature)

<b>N° G.U : 2015_870</b>	<b>Axe N° 02</b>	<b>Fiche N°13</b>
<b>Tiers : 117560</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>FAMILLE ET MEDIATION</b> <b>Médiation familiale</b>		

Président	Claude REVERDY
Siège	Trets
Objet statutaire	La facilitation, la restauration de la communication entre les membres de la famille, le maintien des liens familiaux dans les situations de conflit, de rupture, de réorganisation familiale.
Principales réalisations 2014	Accueil du public, partenariat, médiation familiale Permanences de médiation familiale, formation.
Objet de la demande de subvention 2015	Prévention et gestion des conflits familiaux. Entretien de médiation familiale. Résolution des conflits par le biais de la communication non violente.
Autres partenaires	CR PACA, CG13, CAF, Commune de Trets
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	36 615 €
Montant demandé	8 000 €
% subvention / budget	21,85 %
Montant proposé à la commission	6 000 €
Subvention N-1	6 000 €
Avis du service	Avis favorable

**DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	
Lieu(s) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

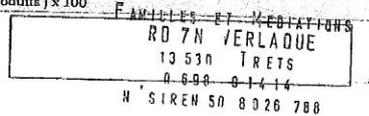
**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1050	Vente	19615
Prestations de services	500	Autres produits	19615
Matières et fournitures	550	Cotisations	
Services extérieurs	390	Subventions demandées :	17000
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Documentation	260	..... PACA	6100
Assurances	130	Département (s)	
Autres Services extérieurs	35175	..... des Pyr	2500
Honoraires	24545	Commune (s)	
Publicité	500	..... du Tret	400
Déplacements, missions	9700	Communauté de Pays d'Aix	8000
Charges de personnel		Organismes sociaux (à détailler)	
Salaires bruts		Fonds Européens	
Autres charges de personnel		Emploie Aidés (ex CNASEA)	
Autres frais généraux	430	Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>36615</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>36615</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>
6790	6790

Obligatoire :  
 La subvention demandée à la CPA de 8000...€ représente 21,75..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Trets le 24/11/2014 Cachet de l'Association :



N° G.U : 2015_592	Axe N° 02	Fiche N°14
Tiers : 114921	Commission du 18 juin 2015	Bureau du 10 juillet 2015
<b>MEDIANCE 13</b> <b>Le Point d'Accueil de Proximité du Jas de Bouffan (PAP)</b>		

Président	Patrick DOURNON
Siège	Marseille
Objet statutaire	Mettre en place des actions de facilitation de la vie quotidienne des habitants des Bouches-du-Rhône et faciliter l'accès aux services publics (il s'agit de développer des actions de prévention et de médiation).
Principales réalisations 2014	En plus des habitants du Jas de Bouffan, le PPA a accueilli de nombreuses personnes habitant les communes de la CPA
Objet de la demande de subvention 2015	La lutte contre le surendettement au sein du Point d'Accueil de Proximité (PAP) du Jas de Bouffan, Cette action pourrait permettre l'accompagnement de 80 à 100 familles dans la constitution de dossier de surendettement avec une fréquence de 3 à 4 rendez-vous de suivi par famille (soit entre 300 et 400 entretiens individuels)
Autres partenaires	État, CAF, partenaires privés
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	112 080 €
Montant demandé 2014	10 000 €
% subvention / budget	8,92 %
Montant proposé à la commission	5 000 €
Subvention N-1	5 000 €
Avis du service	Avis favorable

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	De Janvier à Décembre 2015
Lieu(x) de réalisation	PAP Jus de Bouffan - Maison de la Justice et du Droit
Contenus et objectifs de l'action	La lutte contre le surendettement
Public(s) ciblé(s)	Habitants d'Aix en Provence et de la CPA
Nombre de participants / exposants	( Voir projet détaillé ci-joint )
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an renouvelable
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1 500	Vente	400
Prestations de services	1 000	Autres produits	
Matières et fournitures et Alimentation	500	Colisations	400
Services extérieurs	700	<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		État (à détailler) : CUCS	30 000
Entretien		Région (à) : Crédit du Droit Commun	25 000
Assurances	700	Département (s) : CG. 13. (Vie. Associative)	5 000
Autres Services extérieurs	13 730	Commune (s) : Ville d'Aix. C. Service Solidarité	9 000
Honoraires + formations	10 000	Communauté du Pays d'Aix	10 000
Frais postaux et de télécommunication	2 500	Reli. House. de la Ville / P. Service Solidarité	
Déplacements, missions / Taxes / Services / ...	1 230	Organismes sociaux (à détailler) : CAF	1 000
<b>Charges de personnel</b>	<b>85 650</b>	Fonds Européens	
Salaires bruts	67 200	Emplois Aidés (ex CNASEA)	19 650
Autres charges de personnel	18 450	Autres recettes attendues (à détailler) : Rémun. des bénévoles	32 000
Autres frais généraux / Frais postaux / ...	10 500	Remboursement formation OMA	5 000
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>112 080</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>112 080</b>
<b>Emplois des contributions en nature</b>		<b>Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolet	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Donés en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>		<b>Total des contributions volontaires</b>	

**Obligatoire :**

La subvention demandée à la CPA de 10000 € représente ..... 8,9 ..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence le 24/11/2014 Cachet de l'Association :


  
**Médiance 13**  
 128/128 Bd de Paris - 13001 Marseille  
 Tél. 04 91 85 66 26 - Fax 04 91 84 66 63  
 mediance13@gmail.com  
 Site : 419 531 520 605 23

**AXE 3**  
**Prévention des conduites à risques**

N° G.U : 2015_322	Axe N° 03	Fiche N°15
Tiers : 6251	Commission du 18 juin 2015	Bureau du 10 juillet 2015
<b>AMIS DE L'INSTRUCTION LAIQUE DE SAINT CANNAT</b> <b>AIL de Saint Cannat</b>		

Président	Gérard FOUQUET
Siège	Saint Cannat
Objet statutaire	Proposer aux enfants, adolescents et adultes des activités culturelles, sportives et de loisirs Faire des enfants adolescents et jeunes adultes des adultes citoyens
Principales réalisations 2014	Programme d'activités 2014 – Loisirs, sports et détente, manifestations du livre, festival des arts martiaux et gala de boxe
Objet de la demande de subvention 2015	Mise en place de structures pour accompagner les jeunes. Accompagnement, orientations, mise à la disposition d'un local pour les jeunes.
Autres partenaires	État, CG13, commune
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	337 000 €
Montant demandé	10 000 €
% subvention / budget	2,97 %
Montant proposé à la commission	4 000 €
Subvention N-1	4 000 €
Avis du service	Avis favorable

**BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros**

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Achats de spectacles, expositions	15 000	Marchandises	18 000
Achats non stockés de matières et fournitures	9 500	Prestations	70 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	4 000	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives	1 000	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	8 000	Etat (à détailler) F.C.N.S.E.P.	7 000
<b>61 - Services extérieurs</b>		Region (s) CPA Detourneux	10 000
Sous-traitance générale	27 000	Département (s) CG 13 Fonctionnement	40 000
		CG 13 Budget Spécifique	40 000
Locations mobilières et immobilières	6 000	Commune (s) Saint Cannat	30 000
Entretien et réparation	3 000	Communauté du Pays d'Aix	
Assurances	2 600	Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015	
Documentation	500	Détail par service	
Divers	20 000		
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 000		
Publicité, publications	2 000	Fonds Européens	
Déplacements, missions et réceptions	10 000	Emplois Aides (ex CNASEA)	20 000
Frais postaux et de télécommunication	1 700	Autres (à détailler)	
Services bancaires	300		
Divers	9 000		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Impôts et taxes sur rémunérations	2 500	Cotisations	
Autres impôts et taxes		Autres (à détailler)	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
Salaires bruts	155 500	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Charges sociales	43 000	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	500		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	1 000		
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>	3 000		

TOTAL DÉPENSES : 337 000

TOTAL RECETTES : 337 000

**IMPORTANT :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

**Signature du Président**

Fait à Saint Cannat le 15/11/2014

Signature du Président

Cachet de l'Association

S.I.E.  
Siège Mairie  
13700 SAINT-CANNAT  
Tel. 04 42 50 02 00



8

<b>N° G.U : 2015_715</b>	<b>Axe N°03</b>	<b>Fiche N°16</b>
<b>Tiers : 108151</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>CENTRE SOCIO CULTUREL AIX NORD</b>		

Président	Romuald BUISSON
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	L'association a pour but de promouvoir toutes activités et services à caractère social et culturel, d'animer la vie sociale locale, d'accueillir toutes les populations sans discrimination de quelque nature que ce soit, et de mettre en place un centre socioculturel sur le territoire d'Aix-nord
Principales réalisations 2014	Espace ressources : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes en difficultés. Lutter contre l'oisiveté et renforcer la prise en charge des jeunes en risque de marginalisation
Objet de la demande de subvention 2015	Développement d'actions de Prévention de la délinquance, santé, réussite éducative, l'expression des habitants avec l'organisation d'événement pour l'amélioration du cadre de vie – Pour la cohésion sociale, la promotion de l'égalité des chances et le soutien à la parentalité et actions en faveur des femmes : droit des femmes, citoyenneté et intégration L'errance des jeunes est un véritable problème sur le territoire avec le risque de petite délinquance et violence, marginalisation, décrochage scolaire, ruptures familiales voire rupture dans le processus d'insertion sociale et/ou professionnelle pour laquelle il faut adapter la réponse selon les tranches d'âges et les problématiques individuelles. L'association accueille des jeunes exclus temporairement du système scolaire, des stagiaires pour l'insertion professionnelle. Elle propose des activités notamment avec l'ADDAP 13.
Autres partenaires	État, CR PACA, CG13, commune
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	33 850 €
Montant demandé	8 000 €
% subvention / budget	23,63 %
Montant proposé à la commission	3 500 €
Subvention N-1	3 500 €
Avis du service	Avis favorable

FICHE\_2015\_AIX\_NORD.odt

## 3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20.15

Nouvelle action

CHARGES	Montant <sup>10</sup>	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	800	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	410
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	620	74- Subventions d'exploitation <sup>11</sup>	33100
Autres fournitures	180	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) CUCS	2000
61 - Services extérieurs	1821	- FIDP	5000
Locations	1321	- Animation globale prorata	
Entretien et réparation	125	Région(s) : CUCS	3000
Assurance	250	- Animation globale prorata	400
Documentation	125	Département(s) : Droit commun	5000
		Animation globale prorata	1000
62 - Autres services extérieurs	3363	-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3333	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>12</sup>	
Publicité, publication		- CUCS	8000
Déplacements, missions		Commune(s) : CUCS	4000
Services bancaires, autres	30	- Animation globale prorata	3000
63 - Impôts et taxes	816	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	816	- CAF Animation globale prorata	1700
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel	26750	-	
Rémunération des personnels	17753	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	
Charges sociales	8877	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	120	Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	340
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements	300	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES À L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES À L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33850</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33850</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>13</sup></b>			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	10885	87 - Contributions volontaires en nature	10885
860- Secours en nature		870- Bénévolat	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services	10885	871- Prestations en nature	10885
862- Prestations			
864- Personnel bénévole		875- Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>44735</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44735</b>
<b>La subvention de .....17.000€ représente .....38,00% du total des produits :</b> (montant attribué/total des produits) x 100.			

<sup>10</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>11</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

<sup>12</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

<sup>13</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

N° G.U : 2015_723	Axe N° 03	Fiche N°17
Tiers : 114014	Commission du 18 juin 2015	Bureau du 10 juillet 2015
<b>ECOLE DU SPORT ET DU SAUVETAGE VITROLLAISE (ESSV)</b>		

Président	Laurent PALAU
Siège	Vitrolles
Objet statutaire	Développement et promotion du sauvetage sportif – Apprentissage des gestes de premiers secours pour tous – Formations secouristes et sensibilisation à la protection de l'environnement
Principales réalisations 2014	Capter le public jeune par l'aspect sportif et altruiste du sauvetage Permettre à des personnes d'obtenir une formation diplômante et de faciliter leur insertion dans la société et le milieu professionnel. Avec le réseau de partenaires (Pôle emploi, Centres sociaux...), travailler sur l'orientation des personnes sur un premier emploi saisonnier, volontaire ainsi que sur la présentation à des concours. De plus, les formations diplômantes ouvrent un champ d'opportunité aux candidats
Objet de la demande de subvention 2015	Reconduction des actions de 2014 en faveur de la prévention de la délinquance des jeunes de 16 à 25 ans pour un effectif prévu de 16 personnes maximum
Autres partenaires	État, CR PACA, CG13, commune
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	11 252 €
Montant demandé	3 000 €
% subvention / budget	26,66 %
Montant proposé à la commission	2 800 €
Subvention N-1	2 800 €
Avis du service	Avis favorable

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Février 2015
Lieu(x) de réalisation	Zone Géographique de Vitelles
Contenus et objectifs de l'action	Présentation de la délégation des Jeunes Aïnais
Public(s) ciblé(s)	Les Aïnais
Nombre de participants / exposants	Chaque 82 Jeunes
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	10 Jours
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>	778	<b>Ressources propres</b>	
Achats	925	Vente	
Prestations de services	5400	Autres produits	
Matières et fournitures	1457	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>	1600	<b>Subventions demandées :</b>	9800
Locations		Etat (à détailler)	8500
Entretien	950	Région (s)	1500
Assurances	400	Département (s)	1500
<b>Autres Services extérieurs</b>	850	Commune (s)	600
Honoraires	1620	<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	3000
Publicité	700	E.V.C.S.	
Déplacements, missions	120	Organismes sociaux (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>	1000	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Autres frais généraux</b>	50	.....	2058
<b>TOTAL CHARGES :</b>	11258	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	11258
<b>Emplois des contributions en nature</b>		<b>Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature	450	Bénévolat	1840
Mise à disposition (biens & prestations)	1500	Prestations en nature	1950
Personnel bénévole	1840	Dons en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>	3790	<b>Total des contributions volontaires</b>	3790

**Obligatoire :**

La subvention demandée à la CPA de 3800 € représente ..... 25 ..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Vitelles le 16/11/2014  
 Cachet de l'Association :



9

<b>N° G.U : 2015_1246</b>	<b>Axe N°03</b>	<b>Fiche N°18</b>
<b>Tiers : 3087</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>LA PERCHE</b>		

Président	Jacques CANAAN
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Assurer la réinsertion de jeunes adultes dans le monde du travail par une formation pratique et technique au sein du garage social, dans le cadre de la prévention routière et de la prévention de la délinquance
Principales réalisations 2014	Mise en œuvre des préconisations du rapport ESIA (professionnalisation, séparation entre la gouvernance et l'opérationnel et le projet de développement avec les organismes. (184 devis réparations effectuées, 18 devis cessions et 129 réparations et cessions)
Objet de la demande de subvention 2015	Poursuivre la mission engagée au sein du garage social, dont le double objectif est d'assurer la réintégration de jeunes dans le monde du travail au travers de l'activité du garage et de permettre par ailleurs à des personnes à faibles moyens financiers d'acquérir ou de réparer leur véhicule. La nouveauté 2015 est de coordonner une mission de prévention de la délinquance avec pour objectif le développement durable dans le cadre de la fabrication de bio-matériaux de construction sous la responsabilité de l'association « megabrik » ainsi qu'un partenariat avec « Citizen Ship ». Cette action permettra d'activer le partenariat IP Insertion Probation et d'accueillir 4 jeunes orientés par l'administration pénitentiaire, en liberté conditionnelle ou équipés d'un bracelet électronique.
Autres partenaires	État, CR PACA, CG13
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	61 250 €
Montant demandé	35 000 €
% subvention / budget	57,14 %
Montant proposé à la commission	25 000 €
Subvention N-1	25 000 €
Avis du service	Avis favorable

**DESCRIPTIF DE L'ACTION PREVENTION DURABLE**

Date de mise en œuvre prévue	<b>01 avril 2015</b>
Lieu (x) de réalisation	<b>Quartier Roman - 13120 Gardanne</b>
Contenus et objectifs de l'action	<b>Action de prévention durable avec pour objectif la prévention de la délinquance et le développement durable..</b>
Public(s) ciblé(s)	<b>Personnes sous mains de justice</b>
Nombre de participants / exposants	<b>4</b>
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	<b>9 mois</b>
Entrées payantes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non    (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non    (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION EN 2015**

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Achats	<b>14 770</b>	Ressources propres	<b>6082</b>
Prestations de services	11830	Vente	6082
Matières et fournitures	2 940	Cotisations	
<b>Services extérieures</b>	<b>5010</b>	<b>Subventions demandées :</b>	<b>55168</b>
Locations	4016	Etat (à détailler)	
Entretien	280	Région (s)	
Assurances	714	Département (s)	
<b>Autres Services extérieures</b>	<b>3010</b>	CG13 Insertion	
		Commune (s)	
Honoraires Formateurs	2194	<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	
Publicité	606	CPA Emploi	<b>35 000</b>
Déplacements, missions	210	Organismes sociaux (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>	<b>38423</b>	Fonds Européens	
Salaire bruts	34325	Emplois Aidés (ex CNASEA)	<b>12048</b>
Autres charges de personnel	4097	Autres recettes attendues (à détailler)	
Divers charges frais personnels		.....SPIP	<b>8020</b>
<b>Autres frais généraux</b>		.....	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>61 250</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>61 250</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévolat		Dons en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>		<b>Total des contributions volontaires</b>	

**Obligatoire :**  
 La subvention demandée à la CPA de ..... **35 000 €** représente ..... **58%** du total des produits hors contributions volontaires.

Fait à ..... Aix en Provence..... Cachet de l'Association :  
 Le ...21/11/2014

Association **LA PERCHE**  
 Le Mansard Entrée A  
 13050 Romée de Vianeuve  
 13000 EN PROVENCE

**CONVENTION D'OBJECTIFS**  
**« CENTRE APPLICATIONS PRATIQUES**  
**LA PERCHE»**  
**(CAP LA PERCHE)**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

L'E.P.C.I. COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX  
Direction de l'Insertion et de l'Emploi  
CS 40868  
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

représentée par Madame Sophie JOISSAINS, Vice-Président  
Déléguée à la politique de la ville, la cohésion sociale,  
l'insertion, la prévention de la délinquance et les relations avec  
les communes et bassins de vie,

ci-après désignée « la C.P. A. »

**ET**

L'association CENTRE APPLICATIONS PRATIQUES  
LA PERCHE

sise Le Mansard Bâtiment A1  
Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix-en-Provence

représentée par Monsieur Jacques CANAAN, en qualité de Président

ci-après désignée « l'association »

**VU** l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**VU** le décret n° 2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

**VU** le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

**VU** la demande de subvention de l'association enregistrée sous le n°2015\_1246,

**VU** la délibération du Bureau de la Communauté du Pays d'Aix N° 2015\_B... du 10 juillet 2015 autorisant le versement de la subvention attribuée à l'opérateur pour la réalisation de l'action faisant l'objet de la présente convention.

**Il est convenu ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût des actions à réaliser dans le cadre de son objet social et les modalités de la participation de la C.P.A. à ces projets.

#### **ARTICLE 2 : CONTENU DE L'ACTION**

L'opérateur s'engage à mettre en œuvre les objectifs et missions suivants :

- Coordonner une mission de prévention de la délinquance avec pour objectif le développement durable dans le cadre de la fabrication de bio-matériaux de construction sous la responsabilité de l'association « méga-brik » ainsi qu'un partenariat avec « Citizen Ship ». Cette action permettra d'activer le partenariat Insertion probation et d'accueillir 4 jeunes orientés par l'administration pénitentiaire, en liberté conditionnelle ou équipés d'un bracelet électronique.

#### **ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA C.P.A.**

Le coût total prévisionnel éligible des projets objet de l'article 1 est d'un montant de 61.250 € pour la période couverte par la présente convention.

La participation de la Communauté du Pays d'Aix est d'un montant maximal de 25.000 €, soit 40,81 % du coût total prévisionnel.

Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction des réalisations :

- Si le montant des dépenses afférentes aux actions conventionnées est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

#### **ARTICLE 4 : MODALITES DE PAIEMENT**

La participation de la Communauté du Pays d'Aix fera l'objet de deux versements :

- **Un acompte de 70 %** du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente par le Bureau Communautaire du Pays d'Aix et la signature de la présente convention ;
- **Le solde** sur production au plus tard le 31 mars de l'exercice N+1 :
  - du compte de résultat final de l'action, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association.  
Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'action. Il prendra en compte les ressources et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.

- d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée, à savoir, les moyens mis en place pour développer les axes d'intervention inscrits dans l'article 2.
- des derniers bilans et compte de résultat connus de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Le paiement du solde ne pourra être effectué qu'après acceptation de ces documents par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, laquelle vérifiera notamment que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action ont bien été intégralement mobilisés pour cette dernière par l'opérateur.

Les versements seront effectués sur le compte bancaire de l'Association dont les références ont été précisées dans le dossier de demande de subvention adressé à la CPA.

#### **ARTICLE 5 : CONTROLE ET SUIVI**

Trois mois au plus tard après l'échéance de la convention, l'opérateur s'engage à produire un bilan financier, qualitatif et quantitatif, attestant notamment la réalisation du plan de financement.

Si ce bilan final de l'action fait apparaître un trop-perçu de la CPA au regard des dépenses totales réalisées et du plan de financement, un titre de perception sera émis à l'encontre de l'opérateur pour le reversement des sommes indûment perçues.

Il devra produire sur simple demande, tout document justificatif des coûts réels encourus et effectivement payés, ainsi que tout document nécessaire au suivi et à l'évaluation de l'action conventionnée.

#### **ARTICLE 6 : PUBLICITE - COMMUNICATION**

L'opérateur s'engage à indiquer à tous les participants et au public concerné la participation de la C.P.A.

S'il est amené à conclure d'autres conventions pour la réalisation du projet cofinancé, il veillera à en informer tous les intervenants dans le processus de réalisation du projet (sous-traitants, bénéficiaires ultimes...).

- Toute publication ou communication relative au projet financé devra faire mention du concours de la C.P.A.,
- L'opérateur s'engage à faire figurer le logo de la CPA sur l'ensemble des documents d'édition, dans le respect de la charte graphique de la CPA,
- Tout document d'édition sur lequel figure le logo de la CPA devra faire l'objet d'un « bon à tirer » validé par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, avant impression,
- Toute demande d'éditorial du Président de la Communauté du Pays d'Aix devra être transmise au minimum quinze jours à l'avance,
- La charte graphique est disponible auprès de la Direction de la Communication de la CPA (Voir informations sur le site WEB de la CPA ou Tél. 04.42.93.85.54.).

#### **ARTICLE 7 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES**

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'opérateur de se soumettre aux contrôles, le versement de l'aide sera interrompu et le remboursement partiel ou total des sommes versées exigé.

Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé, si les documents listés à l'article 4 ne sont pas produits **trois mois au plus tard après l'échéance de la convention**, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance communautaire, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.

L'opérateur qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

#### **ARTICLE 8 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se termine le 31 décembre 2015.

Fait à Aix-en-Provence, le  
en deux exemplaires originaux.

En vertu de la délibération  
N° 2015\_B... du 10 juillet 2015

**Le Président de l'association**  
(cachet et signature)

**Madame Sophie JOISSAINS**  
**Vice-Président de la Commission**  
**Déléguée à la politique de la ville, de la**  
**cohésion sociale, d'insertion, de prévention**  
**de la délinquance et des relations avec les**  
**communes et bassins de vie**  
(cachet et signature)

<b>N° G.U : 2015_1126</b>	<b>Axe N° 03</b>	<b>Fiche N°19</b>
<b>Tiers : 775</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>TREMPIN</b>		

Président	Patrick COHEN
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Mettre en place une dynamique de formation et d'innovation dans le champ sanitaire et social.
Principales réalisations 2014	Réunions et rencontres pour soutenir les échanges nécessaires à la vie d'une équipe pluridisciplinaire et d'une institution destinées à soutenir les personnes en grandes difficultés sociales. Soutien, soin et accueil des jeunes et adultes souffrant d'addictions.
Objet de la demande de subvention 2015	Sensibiliser les jeunes aux risques liés aux substances addictives et mobiliser une équipe à l'intervention en milieu festif, mobiliser un partenariat opérationnel. Stand de prévention.
Autres partenaires	État, Région, CG 13, Commune, CAF, ARS
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	246 591 €
Montant demandé	15 000 €
% subvention / budget	6,08 %
Montant proposé à la commission	13 000 €
Subvention N-1	13 000 €
Avis du service	Avis favorable

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	du 01/01/15 au 31/12/15
Lieu(x) de réalisation	Aix-en-Provence et environs
Contenus et objectifs de l'action	Intervention précoce et prévention des conduites addictives chez les jeunes
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Annuelle, à reconduire
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DÉPENSES = RECETTES** (Ne pas indiquer les dépenses prévues)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>	<b>6.500€</b>	<b>Ressources propres</b>	<b>29.675€</b>
Achats y compris alimentation de bénévoles	3.500	Vente	
Prestations de services	1.000	Autres produits	
Matériaux et fournitures	2.000	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>	<b>14.997€</b>	<b>Subventions demandées :</b>	<b>216.916€</b>
Locations	12.000	Etat (à détailler)	
Entretien et réparations	1.211	ACSE	5.000
Assurances	986	MEDDT	21.000
Démarchation	800	SPIP	10.000
<b>Autres Services extérieurs</b>	<b>4.295€</b>	CR PACA	15.000
Honoraires	815	Département (s)	CG 13
Frais postaux, Téléphone	1.800	Commune (s)	Aix en Pce
Publicité	207	Communauté du Pays d'Aix	CPA
Services bancaires, autres	132	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	123	ARS, Prévention	95.000
<b>Charges de personnel</b>	<b>215.128€</b>	CAF, Assemblée	5.000
Salaires bruts	135.931	Fonds Européens	
Autres charges de personnel	5.000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	15.916
Charges Sociales	74.197	Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Autres frais généraux</b>	<b>5.671€</b>	Fondation de France	5.000
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>246.591€</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>246.591€</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>
6.000€	6.000
252.591€	252.591€

Obligation : La subvention demandée à la CPA de 15.000€ représente 6,08% du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence, le 19/01/2015  
 Cachet de l'Association :

TREMP-LIN  
 810 chemin Saint Jean de Malte  
 13 090 AIX EN PROVENCE  
 Tél 04 42 26 15 16  
 Siret 314 912 510 00034

<b>N° G.U : 2015_1323</b>	<b>Axe N°03</b>	<b>Fiche N°20</b>
<b>Tiers : 112646</b>	<b>Commission du 18 juin 2015</b>	<b>Bureau du 10 juillet 2015</b>
<b>VIE LIBRE</b>		

Président	Gérard PAVIE
Siège	Le Puy Sainte Réparate
Objet statutaire	Prévention de la maladie alcoolique et de ses effets Prévention de la délinquance Addictions aux autres produits et réinsertion
Principales réalisations 2014	Intervention dans les collèges : 26 interventions soit 42 classes de 3e et de 4e sur Fuveau, Peyrolles et Aix-en-Provence Présence auprès des malades au CHS Montperrin, secteur d'addictologie Permanence (environ 60) sur le Puy Sainte Réparate
Objet de la demande de subvention 2015	Intervention dans les collèges Présence auprès des malades au CHS Montperrin Permanence au Puy Sainte Réparate et à Aix-en-Provence
Autres partenaires	
<b>DONNEES FINANCIERES</b>	
Montant budget	5.175,11 €
Montant demandé	3.600 €
% subvention / budget	69,56 %
Montant proposé à la commission	3 000 €
Subvention N-1	3 000 €
Avis du service	Avis favorable

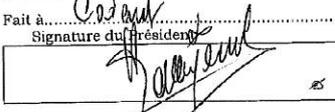
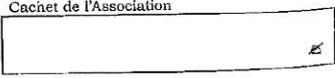
**BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros**

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER : 1585,11	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Achats de spectacles, expositions	150,00	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Fournitures administratives		Etat (à détailler) .....	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	150,00	Région (s) .....	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Département (s) .....	
Sous-traitance générale		Commune (s) .....	
Locations mobilières et immobilières		<b>Communauté du Pays d'Aix</b> .....	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions	
Assurances		solicités auprès de la CPA pour l'année 2015)	
Documentation	200,00	Détail par service .....	
Divers		.....	2600,00
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	100,00	.....	
Publicité, publications	110,11	Fonds Européens	
Déplacements, missions et réceptions	2300,00	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Frais postaux et de télécommunication	1300,00	Autres (à détailler)	
Services bancaires	15,00	.....	
Divers <i>Services administratifs</i>	200,00		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Salaires bruts		Cotisations	
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel <i>cotisation</i>	350,00		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>5675,11</b>	<b>TOTAL RECETTES :</b>	<b>4090,00</b>

**IMPORTANT :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

**Signature du Président**

Fait à *Cadillac* le *25* / *Nov* / *2015*

Signature du président  Cachet de l'Association 

**OBJET : Habitat et politique de la ville - Politique de la ville / Cohésion sociale - Attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2015 dans le cadre de la prévention de la délinquance**

---

VU la délibération n°2014\_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

20 JUIL. 2015

A red circular official stamp of the Communauté du Pays d'Aix is positioned behind the signature. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX' and '1963'. A blue ink signature is written over the stamp and extends to the right, crossing the date.